

MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE

Vaincre la Mucoviscidose est une association reconnue d'utilité publique et grâce à la générosité de nos donateurs et partenaires, nous finançons entièrement cette journée de colloque. Nous vous serions reconnaissants **d'être particulièrement vigilants concernant le coût des transports.**

L'association prend en charge, selon votre profil, les frais suivants :

Profil	Hébergement	Restauration*	Transport
Jeune chercheur.e	une nuit	oui	oui
Invité.e	une nuit	oui	oui
Chercheur.e ou soignant.e	non	oui	non

**La restauration concerne le déjeuner qui vous sera proposé à l'Institut Imagine.*

Important : pour les Jeune chercheur.e, la prise en charge de vos frais de transports et d'hébergement est conditionné à la présentation de vos travaux lors du colloque (à minima sous la forme d'un poster).

HEBERGEMENT

Si vous souhaitez que nous vous réservions une chambre la veille du colloque, veuillez l'indiquer lors de votre inscription.

Pour les jeunes chercheurs une chambre simple à l'hôtel CISP Kellermann Paris 13^{ème} est réservée par défaut.

Pour les invités, une chambre simple vous sera réservée à l'hôtel Ibis rue de Tolbiac/ou Ibis avenue d'Italie Paris 13^{ème}.

Important : Merci de nous prévenir dans les meilleurs délais, en cas d'impossibilité de venir à l'hôtel une fois la réservation effectuée, si vous ne vous présentez pas nous seront quand même facturés.

MODALITÉS DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENTS

Vaincre la Mucoviscidose prend en charge les frais de voyage des jeunes chercheurs et des invités venant de province selon les termes décrits dans la procédure mise à votre disposition sur la page web dédiée au Colloque.

EN VOITURE/COVOITURAGE

Par décision du Conseil d'administration, **les frais kilométriques sont remboursés au tarif unique de 0,35 € du kilomètre (en vigueur au 01/01/2024) aux seules conditions**

suivantes :

Le montant total à rembourser est au plus égal au tarif SNCF 2^{ème} classe (sur justificatif).

Pensez au covoiturage !

EN TRAIN

Anticipez vos réservations afin de bénéficier des tarifs avantageux.

Seul le tarif SNCF 2^{ème} classe est remboursé, sauf après accord préalable du Pôle recherche.

P.S. : Si vous prenez le billet de train en première classe le remboursement s'effectuera sur la base du tarif de la seconde classe.

EN AVION

Dans la mesure du possible, le train et le covoiturage sont à privilégier.

Cependant, l'avion est autorisé aux conditions suivantes et sur accord préalable du Pôle recherche :

- Problème de santé (patient),
- Tarif identique à celui d'un billet SNCF 2^{ème} classe (sur justificatifs)

Après l'événement :

Important : La gestion des notes de frais est désormais dématérialisée via l'application N2F (par mobile et/ou PC). Veuillez attendre de recevoir, à la suite de votre participation, une invitation de N2F (pensez à vérifier dans vos spams !), afin de créer un compte et d'enregistrer votre note de frais.

Lors de l'enregistrement veuillez sélectionner l'action « 4FONR407 » qui correspond à l'évènement.

Aucune demande ne sera traitée par email.

Les dépenses ne seront plus remboursées passés un délai de trois mois après l'évènement.

Pensez à l'abandon de frais (nous vous transmettrons un reçu fiscal) !